

## ENERGIE – AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

**Revendication du MOC :** Le MOC souhaite une **politique ambitieuse de réduction de la consommation d'énergie via le soutien à l'amélioration de la performance énergétique des logements, avec une priorité à l'égard des ménages précarisés**. Cette politique passe par l'augmentation des moyens et le développement de stratégies d'accompagnement à destination de ces ménages ainsi que par une régulation et un encadrement des loyers tenant compte de la performance énergétique des logements mis en location.

**PS** **Partiellement d'accord :** le PS prône une évaluation de l'ensemble des primes à l'isolation et à la rénovation afin de voir si elles peuvent être simplifiées voire fusionnées et modifiées en vue que les ménages à faibles et moyens revenus soient réellement et en priorité aidés dans leurs travaux économiseurs d'énergie. Le PS préconise aussi de porter une attention aux locataires et souhaite, dans cette perspective, que différents acteurs régionaux favorisent des accords entre propriétaires et locataires. Parallèlement, le PS plaide pour un encadrement du prix des loyers par la mise en place d'un système de « bonus-malus » fiscal en regard d'une grille indicative des loyers tenant compte de différents critères dont la performance énergétique des logements.

**ECOLO** **Partiellement d'accord :** ECOLO plaide pour que des mesures telles que l'ECOPACK en Wallonie (prêts à taux zéro pour des investissements économiseurs d'énergie) soient prolongées et amplifiées, mais pas spécialement réorientées vers les ménages à faibles revenus ; il propose par ailleurs de définir la précarité énergétique et de permettre aux ménages qui se trouvent dans cette situation de bénéficier d'interventions en vue de régulariser et diminuer leur facture d'énergie (investissements économiseurs d'énergie). En ce qui concerne le marché locatif privé, ECOLO ne défend pas un encadrement des loyers mais souhaite plutôt renforcer les normes en matière de performance énergétique pour les logements mis en location et limiter les augmentations de loyers pour les bailleurs qui ont été aidés par les pouvoirs publics.

**cdH** **Très partiellement d'accord :** le cdH propose d'investir massivement dans l'utilisation rationnelle de l'énergie, notamment en assurant l'accès des citoyens à une habitation de qualité et basse énergie ; à cet effet, il plaide pour poursuivre les primes à l'isolation et renforcer les dispositifs qui permettent l'accès à des prêts à taux réduits à l'ensemble des habitants, mais pas spécifiquement ou prioritairement vers les ménages à faibles revenus. En matière de soutien particulier à la rénovation du parc locatif privé, le cdH ne se prononce pas.

**MR** **Pas d'accord :** le MR souhaite encourager la rénovation du parc immobilier, mais en conditionnant toutefois l'octroi d'une prime à un audit démontrant la pertinence de l'investissement subsidié. A l'inverse d'une politique qui donne la priorité aux ménages à bas revenus, le MR propose d'encourager les investissements économiseurs d'énergie en renforçant la réduction du revenu cadastral pour les habitations très bien isolées.